



STRATÉGIE

pour l'autisme au Canada :

Qu'est-ce que l'autisme?

L'autisme, aussi appelé trouble du spectre de l'autisme ou TSA, est une condition neurodéveloppementale permanente. La personne autiste peut :



Communiquer et interagir différemment avec les autres



Traiter différemment les stimuli sensoriels



Se concentrer sur des activités ou des centres d'intérêt précis

Les personnes autistes présentent parfois d'autres problèmes de santé physiques, intellectuels, d'apprentissage ou de santé mentale, ce qui peut entraîner des difficultés et des défis. Les expériences et les caractéristiques de chacun étant différentes, le type et l'étendue des mesures de soutien doivent être adaptés aux besoins individuels.



Objectifs

- Soutenir la mise en œuvre du *Cadre pour l'autisme au Canada*.
- Permettre au gouvernement du Canada de continuer à faire avancer les priorités liées à l'autisme avec les principaux partenaires et intervenants.

Portée

- Fournit un plan stratégique pluriannuel qui décrit les initiatives à court et à moyen terme.
- S'appuie sur les mesures et les programmes existants du gouvernement fédéral.
- Sera mise à jour périodiquement, en fonction de l'évolution des besoins et des priorités.

Principes directeurs

- Données probantes à l'appui
- Droits de la personne
- « Rien sans nous »
- Intersectionnalité et diversité
- Approche fondée sur les distinctions
 - Reconnaît l'histoire, les priorités et les intérêts uniques des peuples autochtones
- Approche axée sur le parcours de vie
 - Améliore l'état de santé et de bien-être à toutes les étapes de la vie
- Collaboration

Priorités

La stratégie décrit les mesures prises par le gouvernement fédéral dans 5 domaines prioritaires.

1 Dépistage, diagnostic et services

- Élaborer du matériel de communication et d'information pour soutenir les stratégies en matière de ressources humaines.
- Élaborer et mettre à jour des lignes directrices nationales sur le dépistage, le diagnostic et les services pour combler les écarts.
- Évaluer les possibilités et les obstacles liés à l'embauche de professionnels de la santé et de professionnels paramédicaux neurodivergents.

2 Inclusion économique

- Améliorer les facteurs clés qui contribuent à l'inclusion économique et à la sécurité financière des personnes autistes et de leurs familles au Canada, tels que :
 - les mesures fiscales et les prestations
 - l'emploi
 - les connaissances et la planification financières
 - le logement adapté

3 Collecte de données, surveillance de la santé publique et recherche

- Faire progresser les lignes directrices sur la recherche inclusive.
- Établir un réseau national de recherche.
- Promouvoir la participation des personnes autistes à la recherche.
- Lors de la collecte de données, tenir compte de la diversité démographique et des conditions concomitantes dans l'ensemble des groupes d'âge et des régions.

4 Sensibilisation, compréhension et acceptation dans la population

- Faire progresser les programmes d'éducation et de formation sur l'autisme.
- Soutenir la poursuite de la collaboration avec la communauté autiste.
- Favoriser l'inclusion en améliorant la connaissance, la compréhension et l'acceptation de l'autisme par le public.
- Rendre les communautés et les lieux de travail plus accessibles aux personnes en situation de handicap.

5 Outils et ressources

- Améliorer l'accès à des ressources et à des outils variés et fondés sur des données probantes, notamment :
 - de la traduction
 - une navigation améliorée
 - des guides de pratiques exemplaires
 - des plateformes en ligne adaptées à la culture

Liens connexes

[Stratégie pour l'autisme au Canada](#)